



Conseil Municipal du 11 décembre 2025
Salle du Conseil.

NOTE EXPLICATIVE DE SYNTHESE

1—Tableau de suivi des subventions (en annexe).

ANNEE 2022 :

Dossier n°51 : Aménagement de la voie verte (330 000,00 €)

Encaissement du solde concernant la subvention de la Métropole d'un montant de 105 148,00 €.

ANNEE 2024 :

Dossier n°68 : Etudes diagnostiques acoustique ADP (6.480,00 €)

Encaissement de la subvention de ADP d'un montant de 2.808,00 € pour le GS La Foret et 3.672,00 € pour le GS des Buissons.